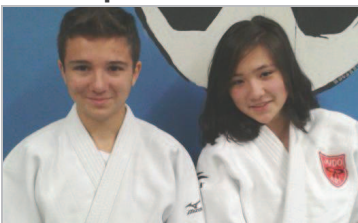


Ceinture spinaliennne

GOLBEY

Tennis et judo : les sportifs en forme



Médéric Demangel et Ann-Sophie Bollecker ont obtenu les félicitations du jury avec admission, ce week-end en Moselle.

Tennis de table : presque parfait. – Les résultats de la quatrième journée du championnat par équipes ont redonné le moral aux dirigeants de la Raquette golbénne puisque trois victoires sont venues récompenser les efforts des pongistes du cru. Ainsi, l'équipe fanion de Régionale 4, en déplacement à Eloyes, s'est imposée dans un match à sens unique face une très modeste formation loyale (0-14). De même, l'équipe 2 a facilement emporté à Cheniménil (4-10), se plaçant ainsi à la 2^e place derrière l'équipe de Bazoilles-sur-Meuse qu'elle accueillera lors de la prochaine journée. L'équipe 3, quant à elle, se rendait chez le leader romarimontain où elle a réussi l'exploit de gagner 6-8 après avoir été menée 6-4. Un superbe succès qui lui permet de pointer à la 5^e place au classement et de s'éloigner de la zone des relégués. Enfin, seule la D1/D, privée de deux titulaires, s'est logiquement inclinée à Hadigny-les-Verrières (1-13).

Judo : passage de katas. – Ce week-end, deux jeunes judokas golbéens se sont rendus en Moselle à Metz pour un passage de

katas ceinture noire. De ces mouvements codifiés, Ann-Sophie Bollecker et Médéric Demangel ont obtenu les félicitations du jury avec l'admission. Une juste récompense au travail fourni aux entraînements par ces deux jeunes.

Basket : légèrement défectueux. – Avec cinq victoires pour sept défaites, le bilan des basketteurs du Get Vosges est légèrement déficitaire ce week-end. En sus du succès acquis par l'équipe fanion (73-58 face à La Charité-sur-Loire), les cadets 1 se sont imposés face au Sluc Nancy (60-51) et les minimes 2 à Giroucourt-sur-Vraine (43-63), tout comme les cadettes et les minimes filles face à, respectivement, Hennezel (49-37) et l'entente Hautes-Vosges (93-32). Défaite par contre pour les seniors de prématonale face au Sluc Nancy (70-74) et d'excellence régionale devant Chavelot (42-59). En garçons, les réservistes de l'équipe 2 chutent à Saint-Max (71-63) ainsi ceux de l'équipe 3 contre Hennezel (35-49). Enfin, chez les jeunes, les cadets 2 chutent à Sainte-Marguerite (76-73), tout comme les minimes devant Besançon (63-68) et les benjamins 2 face à Saint-Amé (12-79).

La journée

Correspondance : Marie-Christine AUBEL, tél. 06 12 99 60 78, courriel : aubelmc@aol.com ; Jean-Pierre BÉGEL, tél. 06 07 13 96 56, courriel : jean.caleo@free.fr ; Jean-Luc CORTE, tél. 06 27 13 84 12, courriel : jl.corte@free.fr ; correspondance sportive : François WEITMANN, tél. 03 29 34 63 40, courriel : vosges-matin@weitemann.fr

Boîte aux lettres : à l'accueil de la mairie.
Pompiers : tél. 18.
Police municipale : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 : tél. 03 29 31 32 89.
Mairie : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, tél. 03 29 31 23 33.
Messe à 8 h 30.
Piscine : de 17 h 15 à 19 h 30 : tél. 03 29 34 63 44.
Bibliothèque : de 14 h à 18 h, tél. 03 29 34 69 86.
Déchetterie : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, tél. 03 29 31 09 44.

Réunion de la classe 55

La classe 55 se réunira autour d'un buffet vendredi 29 novembre à 12 h au Relais social de la Plaine. Tous les adhérents intéressés sont priés de s'inscrire auprès de M.-Th. Pierre, rue des Jardins.

Avec la Légion vosgienne

La section golbénne de la Légion vosgienne organisera en septembre 2014 une excursion de deux semaines au Canada. Tous les amicalistes intéressés sont priés de réserver auprès de Betty.

CHAUMOUSEY

Le devoir de mémoire

par Gilbert Mathieu

Lundi dernier, lors de l'inauguration de la plaque Paul Urien, Bernard, le fils de ce dernier, a tenu à rendre hommage au premier adjoint, Gilbert Mathieu, « le premier à rappeler la mémoire de mon père et de faire en sorte qu'un hommage lui soit rendu ! » Nous étions le 1^{er} février 2005. Sept ans plus tard, Gilbert Mathieu était bien sûr présent pour l'événement et précisait : « A l'époque où j'ai émis l'idée de mettre en valeur les personnalités calmosiennes, j'avais fait des recherches et trois noms m'étaient venus à l'esprit : Boulay de la Meurthe, la Femme à barbe et Paul Urien ». Féru d'histoire, notamment de la dernière guerre, membre de la commission du patrimoine, Gilbert Mathieu n'y va pas par quatre chemins : « Nous avons quelques personnalités et je trouve important de les mettre en valeur en leur rendant hommage d'une façon ou d'une autre ! ».

C'est désormais chose faite pour le maquisard Paul Urien, mais aussi pour la Femme à Barbe, puisque comme le précise le premier adjoint : « C'é-



Gilbert Mathieu a rempli son devoir de mémoire.

mentine Delait est citée dans le questionnaire qui jalonne le tour de Bouzey, il ne reste plus qu'à Boulay de la Meurthe de trouver sa place dans la commune et nous allons y songer ! ».

Nul doute que les élus plancheront sur ce sujet et que le devoir de mémoire de Gilbert Mathieu sera terminée en attendant, peut-être, de retrouver dans les archives d'autres Calmosiens célèbres...

Soirée belote samedi

Ce prochain samedi 16 novembre, la salle polyvalente accueillera une soirée belote mise sur pied par l'association Vivre à Chaumousey-Sanchev. A l'heure actuelle, on ne sait pas si d'autres soirées, mais les amateurs de belote sont invités à se retrouver à la salle polyvalente à 20 h pour les inscriptions, le début des parties étant prévue à 20 h. Buvette sur place.

DOGNEVILLE

L'atelier de distillation ouvre lundi

Lors de l'assemblée générale des bouilleurs de cru, le président a présenté un bilan moyen de la saison passée, dû notamment à la mauvaise qualité des fruits. L'espoir d'une meilleure année se dessine.

L'assemblée générale des bouilleurs de cru s'est tenue salle Arnou devant une quinzaine d'adhérents. Après avoir remercié les participants pour leur présence, Pierre Georges, le président, a donné la parole à Gilbert Heyer, le secrétaire. Dans son rapport moral ce dernier a rappelé combien la saison 2012-2013 avait été médiocre en quantité, expliquant que l'atelier de distillation avait fermé ses portes le 31 décembre alors que lors d'une récolte normale, il reste ouvert jusqu'au 15 février. Cette saison se présente sous de meilleurs augures, avec une récolte plus abondante.

Bien que la majorité des membres présents soient des bouilleurs de cru expérimentés, le secrétaire a tenu à rappeler que pour produire de l'alcool de qualité, il fallait de bons tonneaux, propres, des

fruits sains, le tout placé dans un endroit sans courant d'air.

Le trésorier, Daniel Duchêne, a présenté un bilan équilibré. Il a proposé de passer la cotisation annuelle et la cuite de 9 à 10 €, le bois pour chauffer la cuite de 3 à 4 €. Le prix de l'inscription d'un nouvel adhérent restant fixé à 8 €. L'atelier ouvrira ses portes lundi prochain. Concernant la convention signée avec la mairie qui met gratuitement le local de distillation à disposition, pour une durée de 9 ans, et qui arrive à échéance, le maire, Régis Voiry, a dit qu'il mettra cette question à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du conseil municipal, pour sa reconduction.

Pour terminer, Patrick Mory, le président départemental des bouilleurs de cru, a rappelé qu'il était impératif de posséder un verger ou au moins quelques arbres fruitiers pour



Les adhérents se sont déclarés satisfaits de la récolte 2013. Contrairement à l'an passé, la saison qui s'annonce semble bonne.

pouvoir distiller. Les dons ou achats de fruits étant interdits pour la distillation. La taxe versée aux douanes se monte à 8,4453 € par

litre d'alcool à 100° et ce pour 10 litres maximum par bouilleur de cru déclaré. Au-delà de 100°, la taxe passe à 16,88 € par litre. Il a rappelé

que l'assemblée générale départementale 2014, se déroulera à Attigny. Le pot de l'amitié a terminé cette assemblée.

LES FORGES

Rendez-vous nombreux pour l'amicale des retraités

L'amicale Loisirs des retraités a accueilli plus de 70 convives à la salle des fêtes Camille-Peultier pour son repas d'automne. Elle a ainsi proposé une belle journée de convivialité où se mêlaient plaisir de la table, danse et chants.

L'animation musicale était assurée par Daniel et par Yves, le chanteur, qui a proposé une très large palette de titres permettant au public de reprendre en chœur de nombreux airs connus.

L'équipe de la présidente Arlette Comesse, satisfaite de ce rendez-vous dansant, pré-



L'équipe de l'amicale prépare plusieurs rendez-vous pour la fin de l'année et le début de 2014.

DARNIEULLES

Place aux illuminations



Depuis quelques jours, l'entreprise spécialisée dans les illuminations s'emploie à installer et à décorer les bâtiments et les rues de la commune. Une action qui nous propulse vers la Saint-Nicolas et les fêtes de Noël.

La journée

Mairie : de 11 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, tél. 03 29 38 31 75
Rencontre de l'amicale des retraités à 14 h maison polyvalente.
Gymnastique volontaire : 8 h 45 à 9 h 45 : salle des fêtes de Darnieulles ; de 17 h 30 à 18 h 30, 18 h 30 à 19 h 30, 20 h à 21 h : salle des associations d'Uxegney.

GRANCOURT

RD39 coupée les 18 et 19 novembre

Nous avons annoncé dernièrement que la RD49 serait coupée à la circulation les 18 et 19 novembre pour cause de travaux. Précisons qu'il s'agit de la rue de la Gare et plus précisément le pont-canal qui va être concerné par une réfection des enrobés.

Messe dominicale

Le dimanche 17 novembre, la messe de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Avière se déroulera à 10 h 30 en l'église de Gigny.

Franche camaraderie chez les AFN



Le groupe d'amis fidèles se retrouve toujours avec un grand plaisir.

Après s'être rendus au monument aux morts pour célébrer le 95^e anniversaire de l'armistice de 1918, suivi de la cérémonie religieuse, les anciens d'AFN se sont retrouvés à la salle des fêtes, avec leurs épouses, pour leur tradi-

tionnel repas du 11-Novembre.

Un traiteur spalinien avait préparé un excellent repas chez les trente-neuf convives

ent partagé avec plaisir. Fidèles à leur bonne habitude, les hommes ont assuré le

service complet, de l'apéritif au café, à la grande satisfaction de la gent féminine.

Dans cette très bonne ambiance, la journée a passé très vite et ce n'est que vers 21 h que tous se sont quittés avec regret.

CHAVELOT

Basket : retour en Départementale



Grâce à l'arrivée de trois nouvelles joueuses, l'équipe des féminines a pu de nouveau s'engager dans la compétition.

Après avoir joué en excellence régionale et en prématonale, les joueuses de l'équipe féminine viennent de réintégrer le championnat départemental pour cette nouvelle saison.

Un championnat qui a bien failli se dérouler sans les Chavelotaises puisque, suite à plusieurs départs à la fin de la

saison dernière, les effectifs devenaient un peu justes pour engager l'équipe dans la compétition.

Enfin, l'arrivée de trois nouvelles a permis de sauver l'équipe. Une bonne chose pour cet ensemble qui s'est distingué durant plusieurs années à l'échelon lorrain. Le début de championnat a vu les

Chavelotaises s'imposer à deux reprises face à La Bresse et au Val-d'Ajol. La seule petite ombre au tableau est la défaite de justesse (3 points) enregistrée à domicile face au leader Mirecourt.

Au vu de ces trois premiers résultats, nul doute que l'équipe a les moyens de bien figurer cette saison dans la compétition départementale.

UXEGNEY

Les rythmes scolaires au conseil

Préemption. – Le conseil n'a pas usé de son droit de préemption lors de la vente d'une parcelle au lotissement Les Aulnots et de deux maisons d'habitation situées 3, rue du Loix et 7, rue de la Ménère.

Contentieux. – Dans le cadre d'un contentieux qui oppose la commune à une société immobilière, le conseil a autorisé le maire, Philippe Soltys, à ester en justice, à représenter et à défendre les intérêts de la commune.

Éclairage public. – Six lampadaires style « boules » du lotissement de la Cité du Sol vont être remplacés par des équipements à leds. Certains seront réutilisés pour remplacer ceux défectueux sur le parking de l'école maternelle et rue des Bergeronnettes. Bienvenu Ruggieri a précisé que les lampadaires à « boules » devraient être tous changés tôt ou tard car ils éclairent autout le ciel que le sol. Mais il s'agira d'une opération importante à mettre en œuvre car il reste 108 lampadaires de ce genre sur la commune.

Décisions modificatives. – Suite aux délibérations de la soirée, plusieurs décisions modificatives au budget ont été décidées pour assurer, entre autres, le financement des travaux d'éclairage public et la prochaine déconstruction de deux maisons place de l'Église.

Crèche associative. – Les élus ont pris con-

naissance de la participation réclamée à la commune pour les enfants qui ont fréquenté la crèche spinaliennne Pousse-poussette en 2012. Le montant de 4 435,18 € est diminué de 30 % pour la commune grâce à une convention passée avec la Caf des Vosges. Cette participation a été acceptée par 13 voix pour et 3 contre.

Adolescents. – Les tarifs de participation des familles aux activités pour adolescents ont été fixés à 5 € d'adhésion pour l'année. Une sortie à Europa-Park sera facturée 35 € tout compris et un week-end à thème 50 €.

Rythmes scolaires. – Marie-Laure Balland, conseillère municipale chargée des affaires scolaires, a fait le point sur les réunions de concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. Une première définition des nouveaux horaires a été mise au point et ce projet semblerait faire presque l'unanimité.

Surveillance. – Une convention a été signée par la communauté d'agglomération d'Épinal avec deux gardes particuliers. Ces deux personnes assermentés sont compétentes pour faire de la prévention et exercer une surveillance sur le site de Bouzey. Le maire a été autorisé à déléguer une partie de ses pouvoirs de police.